

Charte de Mémise

Ce document clarifie le cadre éthique / déontologique dans lequel les prestations sont dispensées par les collaboratrices et les collaborateurs de la Fondation. Elle constitue un appui essentiel au développement d'actions individuelles et collectives qui soient cohérentes et professionnelles. De plus, elle nous permet d'avoir une ligne de conduite commune.

En tant qu'équipes interdisciplinaires, nous nous engageons auprès :

Des enfants et adolescent.e.s

- à assurer leur sécurité physique et affective, à développer leur autonomie, à adapter les savoirs transmis, à leur offrir un espace d'écoute et d'échange, dans la bienveillance, le respect des différences et de leurs besoins ;
- à leur proposer un environnement stimulant pour les soutenir dans le développement de leurs compétences en valorisant leurs efforts ;
- à coconstruire avec chaque jeune et sa famille un projet réaliste tenant compte de sa situation, de ses compétences et de ses besoins.

Des familles

- à instaurer et maintenir une collaboration humble, bienveillante et transparente, dans les limites de notre champ d'action, en mettant l'enfant au centre de nos préoccupations ;
- à entrer dans une relation de partenariat, en les intégrant dans un processus de décision concernant le parcours de leur enfant et en prenant en compte leurs besoins ainsi que leurs compétences parentales ;
- à soigner la fin de la relation avec elles et à les soutenir dans le projet de départ de leur enfant.

Des collègues (collaborateurs.trices de la fondation)

- à collaborer de manière respectueuse et transparente, à assumer nos responsabilités, et à nous questionner sur nos pratiques ;
- à développer nos compétences, en les mettant à jour au travers de formations continues et de supervisions pour que nous puissions d'une part accomplir de manière adéquate notre mission et d'autre part assurer un suivi de qualité des professionnel.le.s en formation ;
- à reconnaître, nous intéresser au travail de nos collègues et à le respecter ;
- à travailler de manière collégiale en privilégiant les formes de communication les plus adéquates à la situation (directe, formelle, informelle).

Du réseau (partenaires / prestataires)

- à travailler activement avec lui, en le considérant comme une ressource afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins de l'enfant et de l'adolescent.e concerné.e ;
- à faire preuve de la plus grande transparence, envers toutes et tous, en respectant la confidentialité ;
- à récolter des informations pertinentes et à les transmettre de manière fonctionnelle à toutes les personnes concernées ;
- à tisser des liens de qualité avec l'ensemble des acteurs.trices.

De notre environnement

- à prendre soin des lieux et du matériel qui nous est confié, à réduire et trier les déchets, à limiter le gaspillage, et à privilégier des produits locaux et/ou durables ;
- à sensibiliser les jeunes aux problématiques liées à l'écologie, au développement durable et à les impliquer dans des actions environnementales concrètes ;
- à offrir un environnement de travail ergonomique qui favorise tant l'acquisition de compétences / connaissances que la mobilité, la santé, la sécurité et le bien-être de toutes et tous.